

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 52

Artikel: Casser sa pipe
Autor: L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point qu'aujourd'hui pour le matin, mais nous aurons encore gagné 15 minutes le soir.

Prenons encore comme exemple le 31 janvier. Ce jour-là, le soleil se couchera à 5 heures précises, savoir à la même heure que le 22 octobre, tandis qu'il se lèvera à 7 h. 29 m. soit, comme au 5 décembre.

Mais l'explication, me diriez-vous? Les calendriers et les almanachs nous disent depuis qu'ils existent : « Du 1^{er} au 31 janvier, les jours croissent de 28 minutes le matin et autant le soir. » Eh bien! c'est vrai et ce n'est pas vrai et voici pourquoi :

Les jours (de 24 heures) n'ont pas tous la même longueur. Par diverses causes, dont la principale est que la terre ne parcourt pas, autour du soleil, dans l'espace d'une année, un cercle parfait, mais une ellipse, l'intervalle entre deux *midis*, tel que le donne le cadran solaire, n'est pas toujours le même, il est plus grand à certains moments de l'année et plus petit à d'autres.

Tant que les horloges publiques n'ont pas été l'objet d'un réglage bien perfectionné, on n'a pas attaché trop d'importance à ce fait. L'horloge donnait des jours d'égale durée; elle se trouvait tantôt en avance et tantôt en retard sur le soleil; un coup de ponce sur les aiguilles, tous les huit jours, rétablissait l'harmonie.

Mais pour les observations astronomiques et même aujourd'hui pour les besoins de la vie publique qui exigent plus de précision, on ne peut pas se contenter de cet à-peu-près. On a dû créer un jour de convention, qui représente sur l'année entière la moyenne exacte entre les jours inégaux. C'est ce *jour moyen*, dont la durée est uniforme, qui donne la mesure du temps et qui a servi, depuis 1816, au réglage des horloges publiques à Paris, et dès lors, successivement, dans tous les pays.

Le midi du jour moyen ne tombe naturellement pas toujours sur le *midi vrai*, celui du soleil.

C'est ainsi qu'au commencement de novembre, nos montres marquent 11 h. 43 m. 42 s. quand il est réellement midi; l'écart est donc d'environ 16 minutes. Les deux midis ont coïncidé presque exactement mercredi dernier, veille de Noël. Le plus grand écart, en sens inverse, aura lieu le 11 février prochain, où le midi vrai tombera sur 12 h. 14 m. 33 s.

Il résulte de ce qui précède que si le *midi vrai* partage le jour solaire en deux parties égales, de manière que le lever et le coucher du soleil tombent sensiblement à égale distance de ce milieu, notre midi habituel, celui qu'indiquent nos montres, nos horloges et la sonnerie de nos églises tombe tantôt avant, tantôt après, ensorte que, *en apparence*, les jours ne croissent pas également le matin et le soir.

S. C.

On crâno municipau.

Tsaquî coumouna a sê pourro que le dâi eintrenteni quand pâovont pas travailli âo que y'a dâi beindès d'einfants, kâ on pâo pas laissi crévâ dè fan

onna dzein cnumein un tsin. Quand clliâo pourro on mē de 'na bordzéi et que sê font assistâ, lē veladzo s'arreindzon po fêrē tsacon lāo pâ.

On coo qu'êtâi bordzâi dē duē coumounēs que ne vu pas nonmâ; mâ metteint que cē sâi Rebetatset et Revirepantet. Adon cē gaillâ qu'avâi cinq z'einfants et rein d'ovradzo, dēmandâ oquiē à la municipalitâ dē Rebetatset que dēcidâ que falliâi écritirē 'na lettra à la coumouna dē Revirepantet po que le fassē lē dou-cinquiēmo dâo sēco à bailli à cē bordzâi. La municipalitâ dē Revirepantet s'assemblîē po cein discutâ et lo syndiquo dēmandē âi municipaux cein que l'ein peinsâvont.

— Por mē, se fe lo pe mâlin, n'accetto pas; lē dou-cinquiēmo, l'est trâo por no; propouso d'offri lē dou tiâi et pas on fotrē dē plie et se clliâo dē Rebetatset sont pas conteints, que l'aulont sē grattâ.

— D'accœo, d'accœo, se firon lē z'autro, lo col-lēgue a rēson et l'écritsiron à la municipalitâ dē Rebetatset que volliâvont bin fêrē lē dou tiâi, mâ que po lē dou-cinquiēmo, refusâvont tot net.

Quand lo syndiquo dē Rebetatset liaise cllia lettra ein municipalitâ, vo pâodē peinsâ qu'après s'êtrē tenu lo veintro repondiron à clliâo dē Revirepantet que pisque ne volliâvont pas autrameint, l'êtiont d'accœo et que l'affêrē êtâi ein râglia.

— Vo vâidē bin, se fe lo municipau dē Revirepantet qu'avâi cein proposâ, fau pas avâi poâire d'êtrē crâno!

Onna solida carcasse.

On bon vilho dē passâ 60 ans avâi z'u 'na tsamba êcliaffâie, que faille la lâi copâ. Quand lo chirurgiein fe quie avouē sē z'uti, lo vilho lâi dēmandâ se poivē foumâ sa pipa tandi qu'on lou dēpiautâvê.

— Eh! tourdzi pî tant que vo farâ pliēsi, se lâi repond lo mâidzo.

Et lo pourro vilho reimpliē son *dzerret* et sē met â torailli tandi qu'on fasâi boutséri avouē sa tsamba....

— Eh bin!..... se lâi fe lo mâidzo, quand l'eut bōtsi dē copâ et dē rêssi, cein ne vo z'a-te pas fê bin mau?

— Oh! na, pas pî! se repond, mâ tot parâi y'avâi dâi memeints iô mē falliâi serrâ lo fêtu!

Casser sa pipe. — L'hiver rigoureux que nous traversons sème à profusion les rhumes, les fluxions de poitrine et les bronchites. Voici décembre, nous disait, il y a quelques semaines, un vieux petit bonhomme tout ridé et courbé sous le poids des années; bien des gens de mon âge vont *casser leur pipe*. Nous nous sommes demandé d'où pouvait bien venir cette expression, que l'on emploie si fréquemment dans les casernes. Son origine est illustre.

Qui ne connaît, en effet, de nom au moins, Euler, le célèbre allemand du siècle dernier, qui fut à la fois un grand philosophe et un savant hors ligne! Euler avait l'habitude de fumer la pipe après tous ses repas. Cette pipe, noire et respectueusement culottée, tenait une place énorme dans la vie de son propriétaire.

Un jour, en sortant de table, Euler, un peu oppressé, mit sa pipe entre ses dents et se prit à fumer doucement. Bientôt il sembla s'assoupir, sa tête retomba sur sa poitrine et la pipe vénérable, s'échappant de ses lèvres, se brisa sur le sol en vingt morceaux.

— J'ai cassé ma pipe ! s'écria Euler, réveillé en sursaut, et il retomba aussitôt dans son fauteuil ; il était mort.

Telle est l'origine du mot *il a cassé sa pipe*. L.

Le Serment d'un étudiant.

(Conte de Noël.)

III.

M. Chambrey se leva vivement et s'avança vers Etienne, pour s'assurer du fait.

— N'approche pas, cria celui-ci d'une voix avinée, en repoussant son père de la main, je n'aime pas les inquisiteurs,

— Que dis-tu là, malheureux ! répliqua Mme Chambrey, au comble de la stupeur.

— Je dis que j'ai assez de vos sermons et que je viens pour tout autre chose que pour les entendre.

— Et pourquoi viens-tu donc, répartit le juge de paix avec une colère contenue ?

— Pour avoir de l'argent.

— Aujourd'hui ?

— Ce soir ; à l'instant ; j'ai rendez-vous à neuf heures, au café du Panthéon, avec des camarades, et cet argent je le leur dois.

— Tu as des dettes ?

— De jeu ; les plus sacrées de toutes !

— Oh ! mon enfant, que dis-tu là, murmura Mme Chambrey, pâle comme un cadavre et prête à tomber en défaillance.

— Allons bon, des pleurnicheries maintenant, cela manquait au tableau ; vous savez, ça ne mord plus vos berquinades, je suis un homme, que diable ! et j'entends, dorénavant, agir en homme. Nous avons fait cette nuit un reveillon magnifique, j'ai joué et j'ai perdu huit cents francs ; donc il faut les payer.

— Huit cents francs !... s'écria la pauvre mère.

— Que mon père va me donner avant que je ne sorte d'ici ; car, je le répète, une dette de jeu c'est sacré.

— Je n'ai pas d'argent, tu le sais bien, répondit avec animation M. Chambrey.

— Trouves-en, il m'en faut, te dis-je ; allons, la main à la poche...

— Misérable ! s'écria le père outragé en marchant sur son fils.

— Oht mon ami, grâce pour l'ingrat, supplia la mère, épouvantée de la tournure que prenait cette scène, et, se plaçant devant son mari : ne fais pas attention aux injures de ce malheureux, il n'a plus sa raison !

— Père, calme-toi, criaient les jeunes filles, toutes tremblantes, en l'entourant de leurs bras.

Mme Chambrey se cramponna après Etienne pour l'arracher de l'appartement ; ce fut peine inutile, le mauvais fils éloigna brutalement sa mère et revint vers l'auteur de ses jours, l'œil en feu et le geste menaçant ; perdant tout respect, tout sentiment filial, le criminel, la main en avant, repoussa violemment son père.

Oh ! moment épouvantable !... le père et le fils luttèrent comme deux ennemis mortels ; la table fut renversée et la vaisselle brisée ; des râlements de bête fauve étreignaient la gorge de l'indigne agresseur, la colère décuplait ses forces, il ressemblait à un lion déchirant sa proie.

Les cris des trois pauvres femmes s'entremêlaient plus aigus à mesure que la lutte augmentait ; non, jamais scène plus horrible ne frappa des regards humains.

Epuisé, haletant, M. Chambrey sentit ses forces faillir ; en

vain essaya-t-il encore de tenir tête à son monstrueux assaillant, qui ne cessait de lui crier ; de l'argent !... Ses forces l'abandonnèrent, il tomba lourdement sur le sol, privé de connaissance, et, en tombant, sa tête frappant un débris de carafe cassée, laissa échapper un flot de sang.

A cette vue, Etienne recula, les yeux égarés, la face livide, comme un homme qui s'éveille au milieu d'un songe affreux ; il regarda autour de lui sans avoir conscience des personnes ou des objets, puis ramenant son regard sur M. Chambrey, étendu à ses pieds et privé de sentiment :

— Mon père, cria-t-il, éperdu, frissonnant ; mon bon père... qu'ai-je fait ? infâme que je suis !... Malédiction !... Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi !

Etienne n'était plus ivre ; la raison était revenue ; le crime seul subsistait !

Il souleva son père dans ses bras, l'appelant à voix haute, étanchant le sang qui coulait de sa blessure ; aidé par sa mère et ses sœurs, il parvint à transporter le blessé sur son lit, lui fit respirer des sels, et, le sentit enfin se ranimer sous ses baisers.

Une minute plus tard, M. Chambrey ouvrit les yeux ; tout son monde l'entourait ; ses lèvres balbutièrent quelques mots inintelligibles, puis se refermèrent ; un instant après, il promena son regard autour de lui :

— Etienne, murmura-t-il d'une voix faible.

— Mon père, répondit l'étudiant, et tombant à genoux devant sa victime, pleurant amèrement, mon bon père, ne me maudis pas, je me repens, pardonne-moi !...

Une larme brilla dans les yeux du blessé ; il étendit la main dans la direction de son fils, le releva et l'attirant sur son cœur :

— Je te pardonne, mon enfant, dit-il, et je prie Dieu qu'il oublie comme moi-même ta mauvaise action.

Mme Chambrey et les jeunes filles sanglotaient.

La blessure, qui n'avait rien de dangereux, fut pansée aussitôt ; Mme Chambrey proposa d'aller chercher un médecin ; mais son mari s'y refusa :

— Non, dit-il, personne ne doit savoir ce qui vient de se passer ici.

Etienne, du reste, quoique violemment agité, remplaça aisément le docteur, il fut convenu que, pour tout le monde, M. Chambrey prêterait une chute ; de cette façon, la faute grave du coupable resterait ignorée.

(La fin au prochain numéro.)

THÉÂTRE. — Nos acteurs ont joué mardi soir devant un public par trop restreint. Ici, comme toujours, les absents ont eu tort. *Nos Alliés*, comédie en 3 actes, de Paul Moreau, renferme de charmants détails et a été donnée avec beaucoup d'entrain, malgré le froid que jette sur l'acteur et sur le public une salle à moitié vide. Une amusante petite pièce de Scribe, *la Chanoinesse*, a terminé la soirée avec un légitime succès. — C'est donc pour la nouvelle année qu'il faut souhaiter à notre directeur les salles comblées qu'il mérite, puisque c'est décidément une mode en notre bonne ville de n'aller au théâtre qu'au mois de janvier.

Demain, le Chevalier de la Maison-Rouge, grand drame en 12 tableaux, par A. Dumas. — *Mourir pour la patrie*, chanté par M. R. Robert et toute la troupe.

Le mot de la dernière énigme est : *Lustre*. Prime gagnée par Mme Monnier, à Bussigny.

L. MONNET.

REGAMEY, costumier, rue de Bourg, 33, Lausanne. — 700 costumes à louer pour cortège historique, major Davel et Guillaume-Tell.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSISLE ET F. REGAMEY.